RENOUVELLEMENT URBAIN

LA LETTRE D'INFO DES INDES

n°1
juin
2021

C'EST NOUVEAU !
Bienvenue • **p. 2**

DOSSIER
Demain, la résidence des Indes • **p. 3-5**

TOUTE L'ACTU
2021 : la phase opérationnelle • **p. 6**

FOCALE
Relogement : « Nous faisons tout pour satisfaire les demandes des familles » • **p. 7**

INITIATIVES
Du côté du Potager des Indes • **p. 8**
Une ferme dans un parking • **p. 8**

Plus d'informations sur :
sartrouville.fr

Sartrouville | Saint Germain bouclesdeseine Communauté d'agglomération | ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine | Yvelines Le Département | 1001vies habitat

La place Alexandre-Dumas rénovée

BIENVENUE !

Bienvenue dans la toute nouvelle lettre d'information du projet de rénovation urbaine de la résidence des Indes. Depuis 15 ans maintenant, le Plateau se transforme. Lancé en 2006, le Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) a concerné la partie ouest du quartier. Il a permis d'aménager la place Alexandre-Dumas et la promenade Maxime-Gorki, de rénover des bâtiments, de construire des logements neufs, d'ouvrir les premiers jardins familiaux, etc.

Aujourd'hui, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prend le relais sur la partie est du quartier. Il prévoit la rénovation du quartier des Indes, avec le renouvellement de l'habitat comprenant démolitions et reconstructions, la création de nouveaux équipements et services, l'arrivée de nouveaux commerces et le développement des transports. Cette lettre d'information fera le point régulièrement sur l'avancée du projet.

Dans ce premier numéro, découvrez l'avenir de la résidence des Indes et le programme d'actions 2021, rencontrez Souad Okabbad, chargée de relogement pour 1001 Vies Habitat, et laissez-vous tenter par le potager solidaire…

Bonne lecture !

DEMAIN, LA RÉSIDENCE DES INDES

Faire de la résidence des Indes un quartier attractif, mixte et durable : c'est toute l'ambition de la seconde phase du projet urbain. Cette transformation va se traduire par une nouvelle offre de logements, la construction d'équipements scolaires et sportifs, l'aménagement de rues et de jardins, le développement des commerces de proximité… Le renouvellement du quartier va s'effectuer par étapes et devrait s'achever à l'horizon 2030.

UNE CITÉ SCOLAIRE

C'est une véritable cité scolaire qui accueillera les enfants de la maternelle au collège à proximité du théâtre à partir de la rentrée 2025. L'école maternelle Jacques-Prévert agrandie deviendra un groupe scolaire maternelle et élémentaire doté d'un accueil de loisirs. Un nouveau collège accueillera des classes à vocation artistique - théâtre et danse - avec des horaires aménagés, un amphithéâtre, un gymnase, un centre de documentation et d'information. Cette nouvelle cité scolaire sera construite par le Département des Yvelines, avec un haut niveau d'exigence environnementale.

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF

En lieu et place du collège actuel s'installera un nouveau pôle sportif, plus moderne et plus adapté aux pratiques actuelles, intégrant les activités de la salle Marcel-Cerdan et du gymnase Romain-Rolland.

UN PÔLE PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ

La Ville souhaite intégrer le centre municipal de santé Yves-Culot au futur pôle pluridisciplinaire de santé au cœur du quartier.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Le logement est au cœur du projet urbain. Il s'agit de transformer les tours et barres d'immeubles en petits collectifs et maisons groupées. Cette offre plus variée comprendra des logements en location sociale, en accession à la propriété et en location privée. Elle favorisera le parcours résidentiel des habitants et l'accueil de nouvelles familles. Plusieurs opérations de déconstruction-reconstruction sont nécessaires pour que des programmes de logements neufs puissent voir le jour. Le processus, incluant le relogement des habitants, se déroulera par étapes sur plusieurs années (lire aussi p. 6-7). Le programme porte également sur la réhabilitation en cours des bâtiments 1 et 2 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, rue Yves-Farge, rue du marché (côté pair) et rue Esnault-Pelterie.

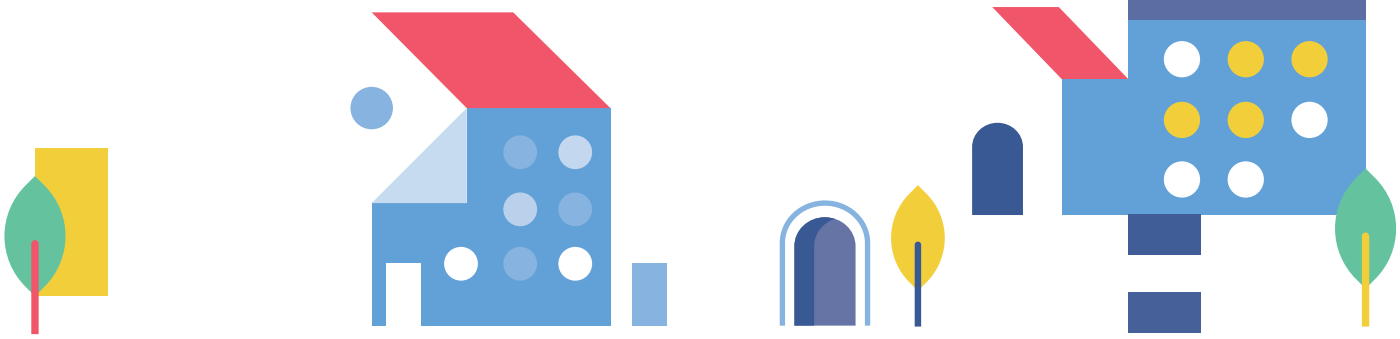

UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT

D'ici 2030, la station Val-Notre-Dame du Tram Express 11 viendra connecter le quartier au nord du Grand Paris. Avec deux arrêts sur le Plateau, l'un au niveau de la rue du Berry et l'autre à proximité de la gare Val-Notre-Dame, la ligne de bus RATP 272 bénéficiera d'une nette amélioration de son niveau de service pour rejoindre plus rapidement la ligne de tramway T2 (La Défense/pont de Bezons).

UN PÔLE COMMERCIAL ATTRACTIF

L'offre de commerces de proximité sera développée dans le quartier et les commerces existants installés dans les nouvelles constructions. Objectif : créer un vrai pôle commercial, à proximité du marché, bien desservi, installé dans des locaux neufs.

DES ESPACES PUBLICS CONFORTABLES

Pour permettre une circulation apaisée, pour rendre le cadre de vie agréable, les espaces publics (rues, squares, jardins) seront aménagés en accompagnement des opérations de construction et de rénovation. Par ailleurs, l'avenue Georges-Clemenceau sera réaménagée.

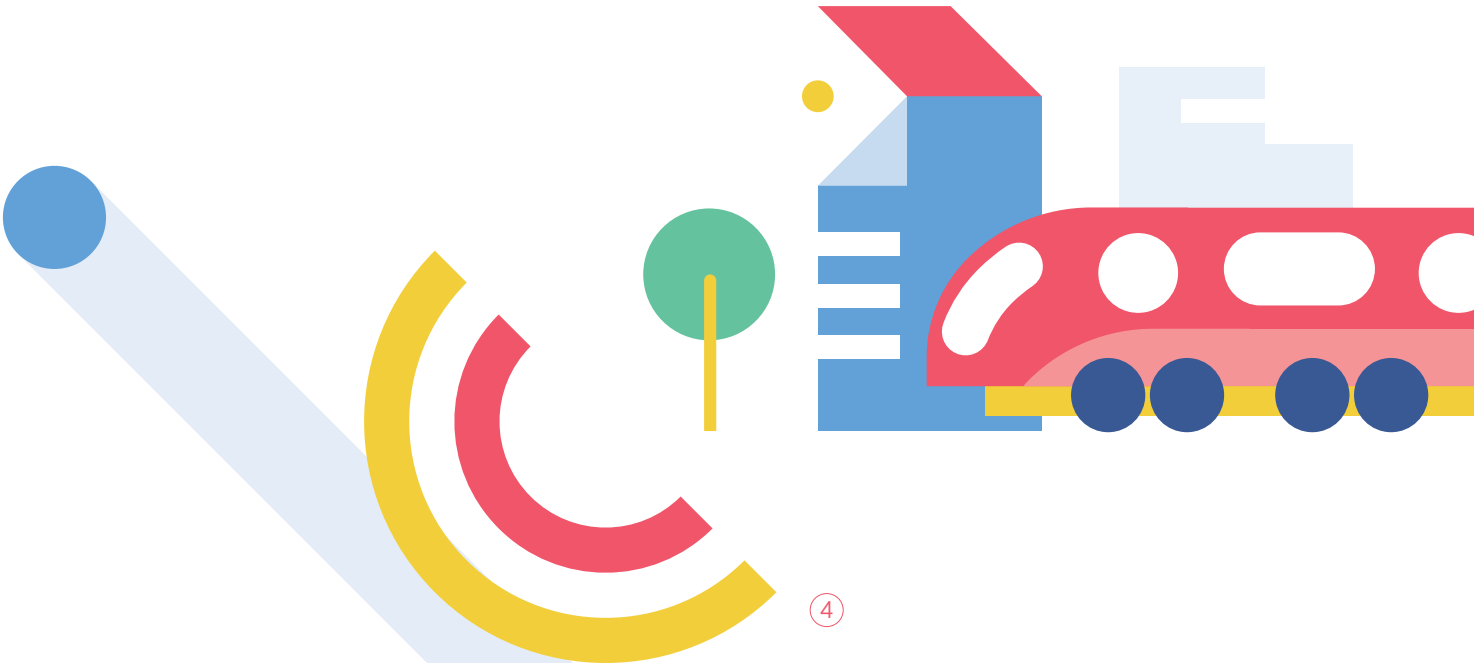

A SECTEUR MALRAUX - 8 MAI 1945

Construction de 250 nouveaux logements
en accès à la propriété et en location privée

B SECTEUR ROMAIN-ROLLAND

Démolition des tours 17 et 18, reconstruction de nouveaux logements
Démolition et reconstruction des équipements sportifs
Démolition du collège après reconstruction dans la cité scolaire
Installation d'équipements sociaux et de santé

C SECTEUR PÉGUY - LUTHER-KING

Démolition des tours 13 et 19 et des bâtiments 9, 10, 11 et 12
Reconstruction de nouveaux logements
Rénovation des commerces
Aménagement des espaces publics

D SECTEUR DES SUREAUX

Démolition d'entrepôts et de locaux d'activités
Construction de nouveaux logements

E CITÉ SCOLAIRE

Construction d'un nouveau collège
Construction d'un groupe scolaire (maternelle + élémentaire)

BÂTIMENTS DE LA RÉSIDENCE DES INDES

Bâtiment 1 : 8-10 rue Yves-Farge, 2-6 rue du marché, 2-4 rue Esnault-Pelterie
Bâtiment 2 : 1-17 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Bâtiment 3 : 4-24 rue Georges-Méliès
Bâtiment 5 : 1-13 rue André-Malraux
Bâtiment 6 : 2-12 rue Anatole-France
Bâtiment 7 : 4-16 rue du 8 mai 1945
Bâtiment 8 : 1-9 rue du Colonel-Manhès
Bâtiment 9 : 2-6 rue Charles-Péguy, 8-10 avenue de l'Europe
Bâtiment 10 : 2-16 rue Martin-Luther-King
Bâtiment 11 : 2-10 rue Claudius-Petit
Bâtiment 12 : 5-9 rue du marché, 18-24 rue Martin-Luther-King
Tour 13 : 1 rue Maurice-Audin
Tour 17 : 2 rue du 8 mai 1945
Tour 18 : 1 avenue de l'Europe
Tour 19 : 12 avenue de l'Europe

2021 : LA PHASE OPÉRATIONNELLE

Dès cette année, les opérations vont se succéder par étapes : relogements, réhabilitations, démolitions, constructions… Le quartier, peu à peu, va changer de visage.

PRIORITÉ AU RELOGEMENT

Encadré par une charte, le relogement des habitants est assuré par le bailleur social 1001 Vies Habitat. Une personne missionnée à temps plein sur le relogement rencontre individuellement chaque famille et l'accompagne tout au long de la démarche. En 2021, l'opération de relogement se terminera pour les habitants des tours 17 et 18 et s'engagera pour ceux du bâtiment 10.

LE CALENDRIER DU RELOGEMENT

- **2019-2021** — relogement des tours 17 et 18 (170 logements)
- **2021-2022** — relogement du bâtiment 10 (131 logements)
- **2022-2024** — relogement du bâtiment 12 (110 logements)
- **2024-2025** — relogement de la tour 13 (96 logements)
- À partir de fin **2024** — relogement de la tour 19 (76 logements)
- À partir de fin **2024** — relogement des bâtiments 9 et 11 (92 logements)

DES DÉMOLITIONS À PARTIR DE 2022

Pour diversifier l'offre de logements dans le quartier, plusieurs opérations de déconstruction-reconstruction sont nécessaires dans les 10 années à venir, avec une règle simple : pour 1 logement social démoli, 1 logement social est reconstruit, dans le quartier, la ville ou l'agglomération.

LE CALENDRIER DES DÉMOLITIONS

- **2022** — démolition des tours 17 et 18
- **2022-2024** — démolition du bâtiment 10
- **2024-2025** — démolition du bâtiment 12
- **2025-2026** — démolition de la tour 13
- **2026-2027** — démolition de la tour 19
- **2027-2028** — démolition des bâtiments 9 et 11

DES CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour diversifier l'offre, plus de 1 000 nouveaux logements seront construits, dont 211 logements locatifs sociaux, 200 logements locatifs intermédiaires et 628 en accession libre et en accession sociale. Les premières constructions sont attendues à partir de 2021.

LE CALENDRIER DES CONSTRUCTIONS

- **2020-2021** — réhabilitation des bâtiments 1 et 2
- **2022-2024** — constructions neuves sur le secteur du bâtiment 4 (229 logements en accession, dont une partie en accession sociale et 39 logements locatifs intermédiaires)
- **2022-2024** — constructions neuves sur le secteur des tours 17 et 18 (96 logements locatifs intermédiaires)
- **2023-2024** — constructions neuves sur le secteur du bâtiment 10 (226 logements)
- **2025-2027** — constructions neuves sur le secteur du bâtiment 12 (139 logements)
- **2026-2027** — constructions neuves sur le secteur de la tour 13 (23 logements)
- **2027-2029** — constructions neuves sur le secteur de la tour 19 (51 logements)
- **2029-2030** — constructions neuves sur le secteur des bâtiments 9 et 11 (129 logements)

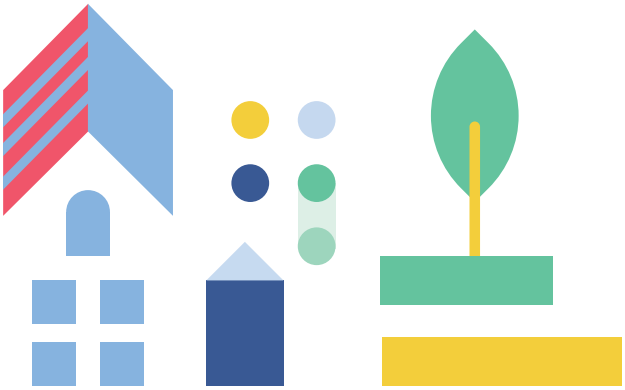

RELOGEMENT : « NOUS FAISONS TOUT POUR SATISFAIRE LES DEMANDES DES FAMILLES »

Engagé en 2016, le relogement des familles concernées par les démolitions se poursuit. Où en est-on aujourd'hui ? Rencontre avec Souad Okabbad, chargée de relogement pour 1001 Vies Habitat.

© 1001 Vies Habitat

SOUAD OKABBAD, OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI DU RELOGEMENT ?

Les tours 17 et 18 sont presque vides, avec 133 familles relogées. Une trentaine de familles seront relogées d'ici l'été.

QUELLE PROCÉDURE SUIVEZ-VOUS ?

Nous travaillons dans le respect d'une charte de relogement qui définit les différentes étapes à suivre et les objectifs à remplir. Nous rencontrons individuellement les familles pour expliquer la démarche, recueillir leurs attentes et évaluer leurs ressources. Nous nous engageons à leur adresser 3 propositions de relogement maximum, chez 1001 Vies Habitat ou chez un autre bailleur, qui répondent au mieux à leurs souhaits de localisation. Ces propositions doivent se situer dans un rayon de 5 km sauf, évidemment, si la famille souhaite s'éloigner au-delà. Enfin, les propositions doivent répondre aux critères réglementaires d'attribution en matière de capacité financière et de composition familiale.

COMMENT LES FAMILLES VIVENT-ELLES LE RELOGEMENT ?

Il y a des inquiétudes, c'est bien normal, et je veux rassurer les familles : nous faisons tout pour satisfaire leurs demandes et pour adapter nos réponses à l'évolution de leur situation familiale, financière...
Nous ne leur proposons que des logements qui correspondent à leurs ressources, quel que soit le bailleur. Le relogement peut permettre par exemple à certaines d'entre elles d'avoir un logement plus grand ou plus petit selon leur composition familiale, ou à des enfants majeurs de prendre leur indépendance en accédant à leur premier logement social. Il peut également donner la possibilité à certains habitants de se rapprocher de leur lieu de travail et de réduire ainsi les temps de transport.

QUELLE EST AUJOURD'HUI L'ACTUALITÉ DU RELOGEMENT ?

En 2021, c'est le relogement du bâtiment 10 qui débutera. Les ménages des 126 logements seront relogés dans les deux ans qui viennent.

Le Potager des Indes

DEUX ÉTUDES ÉCONOMIQUES À VENIR EN 2021

Une étude va être lancée au cours du premier semestre 2021 pour identifier les opportunités d'activités et d'emploi dans le quartier. Une autre étude va également débuter cette année pour identifier les commerces et services de proximité à implanter ou à développer dans le cadre du projet.

DU CÔTÉ DU POTAGER DES INDES

Cultiver légumes et fleurs, échanger graines et plants, se donner des coups de main et se rencontrer entre voisins : des souhaits devenus réalité au cœur du quartier ! Le projet du Potager des Indes, initié en 2016 dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, a été porté par un groupe d'habitants désireux d'avoir un espace à cultiver. Accompagné par l'association Graine de Jardin et 1001 Vies Habitat, le groupe s'est constitué en association avec une volonté de concertation et de partage. Et aujourd'hui, le potager fait le plein ! 29 parcelles individuelles ont été attribuées aux locataires, 2 parcelles sont collectives, pédagogiques et confiées à la MJC et au collège Romain-Rolland. Dans le prolongement de cette première action, une ferme mobile devrait prochainement être testée dans le quartier.

Vous aimeriez cultiver une parcelle au Potager des Indes ? En attendant qu'une place se libère, inscrivez-vous dans le livret mis à disposition à la loge des gardiens.

UNE FERME DANS UN PARKING

Une ferme dans un parking, voilà qui n'est pas banal ! Au printemps, une ferme urbaine va s'installer au cœur de la résidence dans un parking désaffecté de 1 300 m² appartenant à 1001 Vies Habitat. Originalité : les plantes seront cultivées selon le principe de la bioponie, une pratique de culture hors sol à l'aide d'une solution nutritive organique et biologique. La méthode est innovante et permettra la création, dans le quartier, d'emplois d'agriculteurs, de livreurs, de chargés d'entretien… L'objectif est aussi dans l'assiette en favorisant la production d'aliments goûteux et respectueux de l'environnement, distribués en circuit court dans toute l'Île-de-France. Le projet est porté par Champerché, une start-up mansonnienne.

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'EMPLOI

L'innovation environnementale, sociale et de services est un axe fort du projet urbain. Elle vise à favoriser l'insertion et la formation au travers d'actions de réutilisation des matériaux venant des démolitions et de création d'activités autour de l'agriculture urbaine.

sennse • 16706 Crédits photos : Ville de Sartrouville, 1001 Vies Habitat - Imprimé sur papier recyclé